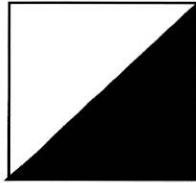


**CONSTRUCTION D'UN CLUB HOUSE**  
Stade du Bosquet - 13570 Barbentane

MAITRE D'OUVRAGE : **VILLE DE BARBENTANE**  
Le Cours  
13570 - BARBENTANE

MAITRE D'ŒUVRE :



**Pascal OLIGERI - Bénédicte RIFFARD**  
**Architectes D.P.L.G.**  
223 avenue du Mont Ventoux - 84450 Jonquerettes  
1210 chemin Grange des Roues - 84700 Sorgues  
Tél : 04.90.22.45.07 / 04.90.39.03.00  
Mail : pascal.oligeri @ free.fr

BUREAU DE CONTRÔLE :

**APAVE SUD EUROPE**  
Mme Marie AURY / Port. : 06.09.82.20.65  
60 Chemin des Fontanille - Eden Village  
CS 40084 - ZA Agroparc . Bât. 3  
Tel : 04.90.31.54.10 - Fax : 04.90.31.29.05  
Mail : marie.aury @ apave.com

COORDINATEUR S.P.S.

**E.P.S.I.**  
Monsieur J. GIANCATERINA  
485 Chemin des Gallicas - 26700 Pierrelatte  
Tel : 04.75.46.02.33 - Fax : 04.75.46.02.94  
Mail : epsi @ wanadoo.fr

DOSSIER

B - 12/18

**D.C.E.**

**GENERALITES**

C.C.T.P.

**LOT N° 06**  
**PEINTURE**

LE MAITRE D'ŒUVRE

LE MAITRE D'OUVRAGE

								Ech :
	DIA	FAISA.	ESQ.	A.P.S	P.C	A.P.D	D.C.E	Date : 15/04/2019

**Modifications**

Date :	Objet :

## LOT N° 06 : PEINTURE

### A - GENERALITES PEINTURE

#### A.01 – Objet

Le présent C.C.T.P. a pour objet de définir les travaux du **lot Peinture** nécessaire à la construction d'un Club House pour le club de foot de Barbentane situé Stade du Bosquet, quartier Mas Saint Pierre à Barbentane – 13570.

L'entrepreneur devra avoir pris connaissance dans son intégralité des différentes pièces contractuelles du marché, telles que :

- . Le C.C.A.P. ;
- . Les généralités communes à tous les corps d'état et les C.C.T.P. des autres corps d'état ;
- . Les plans et détails de conception architecturale ;
- . Les plans de principes des Structures et Fluides ;
- . Le P.G.C.S.P.S ;

Et tous autres documents faisant partie du marché.

#### A.02 – Limites des prestations

Le présent lot comprend la réalisation sur le bâtiment existant et l'extension, des travaux suivants :

- . L'exécution des travaux de peinture en intérieur et extérieur ;
- . Le nettoyage définitif des locaux.

La proposition de l'entreprise s'entend compris :

- La fourniture de tous les matériaux nécessaires à l'exécution des travaux ;
- La main d'œuvre d'exécution ;
- Tous les calfeutrements et raccords nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- L'évacuation de ses propres déchets et gravois ;
- En règle générale, l'ensemble des obligations mises à sa charge par les pièces du marché.

#### A.03 – Réglementations et normes

Pour l'exécution de ses travaux, l'entrepreneur du présent lot doit se conformer à l'ensemble des textes en vigueur à la date d'exécution des travaux et plus spécialement aux :

- DTU 59.1 - Peinturage ;
- Normes Françaises ;
- Spécifications de l'UNP ;
- Décret concernant le classement des matériaux au feu ;
- Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les bâtiments recevant du public et en particulier les établissements de **type W avec activités de type N de 5<sup>ème</sup> catégorie** ;
- Réglementation relative à l'isolation acoustique dans les ERP.

#### A.04 – Qualité et livraison des matériaux

Les matériaux, matériels et fournitures utilisés doivent être soumis au Maître d'Ouvrage pour acceptation avant emploi.

Tous travaux non conformes seront systématiquement démolis et reconstruits aux frais de l'entreprise.

##### *Provenance et marquage des produits :*

Les produits qui sont de marque de réputation solidement établie, doivent être livrés dans leur conditionnement d'origine, non ouverts, avec fiche d'identification indiquant en particulier la classification AFNOR.

Les récipients ne sont descellés qu'au moment de l'emploi.

Le maître d'ouvrage souhaite que le titulaire remette avant tous commencement de ses travaux, les fiches techniques et environnementales des peintures utilisées.

##### *Caractéristiques des produits :*

Ces spécifications sont applicables à tous les produits.

L'appellation des produits est définie conformément à la Norme NF T 30.003 en vigueur et leurs caractéristiques par les normes particulières à chaque produit.

Les produits utilisables sont soumis à l'acceptation du Maître d'Œuvre au moyen de fiches techniques détaillées et doivent provenir de fabricants connus à l'échelon européen, national ou régional.

Il n'est accepté qu'un seul fabricant par système de peinture, sauf pour les enduits.

#### **A.05 – Exécution des travaux**

Ce lot concerne la réalisation de tous les revêtements confectionnés au moyen de produits de peinture et préparations assimilées (vernis, lasure, enduits de peinture, et autres).

Il comprend :

- . La fourniture de tous les produits et matériaux (dans les qualités et teintes imposées) nécessaires au complet achèvement des travaux de protection et de décoration des ouvrages ;
- . La location et la mise en œuvre de tous les matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux (échelles échafaudages, outils, et autres) ;
- . L'étude de polychromie avec la confection de surfaces de référence (une par système) telles que prévues par le DTU 59.1 (art. 4.3) ;
- . La reconnaissance et l'acceptation des subjectiles (comptabilités chimique et physique avec les produits et opérations prévus) et des matériaux pré-peints ;
- . La vérification des conditions thermo-hygrométriques du chantier, ainsi que celles de la propreté et des protections mises en place avant l'intervention du peintre (art 4.1 du DTU) ;
- . La réalisation des essais imposés et la fourniture de tous les éléments réclamés dans les documents du marché ;
- . Les travaux de retouches nécessaires à une parfaite finition des travaux ;
- . Les travaux de rechampissage et de panneautage engendrés par les changements d'aspect et de couleur, les juxtapositions de matériaux différents ou les reprises de travaux ;
- . L'exécution d'impression sur bois avant la pose des ouvrages de menuiseries à l'atelier du menuisier ;
- . Tous les travaux préparatoires, tels que rebouchage, enduit, rechampissage, ponçage, etc ... nécessaires au parfait et complet achèvement des travaux, tant sur bois et métal que sur maçonnerie
- . La dépose et la pose à nouveau des parclozes, poignées, plaques, et autres ;
- . L'immobilisation et la protection des portes, croisées et châssis après peinture ;
- . La protection des ouvrages non peints tels que sols, revêtements divers, plinthes, quincailleries, appareillages électriques, et autres ;  
Il doit notamment s'assurer que le fonctionnement des serrures et des pièces mécaniques mobiles n'est pas entravé par l'application de ses produits.
- . L'exécution des raccords et reprises après intervention des autres corps d'état, notamment après les mises en jeu des menuiseries.  
Ces travaux s'entendent dans le cours normal des travaux et non pas dans le cas de travaux exécutés en retard sur le planning ou de malfaçons.

#### *Etat et acceptation des subjectiles*

L'entrepreneur titulaire du présent lot est tenu de s'assurer de l'état et de la qualité des subjectiles réalisés.

Tout commencement des travaux de peinture prévaut comme acceptation de l'état des subjectiles, des locaux, des protections mises en place préalablement.

Si l'état de surface des subjectiles n'est pas jugé conforme aux prescriptions du DTU n° 59.1, l'entrepreneur est tenu de présenter des réserves recevables uniquement après un relevé contradictoire des parties intéressées.

Dans le cas où le bien fondé des réserves serait accepté par le Maître d'Œuvre, deux cas seront envisagés en fonction de l'ampleur des écarts de réalisation :

- . Soit la réfection et la mise en conformité par les soins du titulaire du lot d'exécution des subjectiles défectueux ou inaptes aux travaux de peinture prévus ;
- . Soit l'exécution des travaux complémentaires d'apprêt par le titulaire du présent lot, à la charge financière du corps d'état ayant réalisé les subjectiles défectueux.

#### *Echantillons*

L'entrepreneur doit préparer à ses frais et aux indications du Maître d'Œuvre, les échantillons en nombre suffisant pour permettre d'apprécier les teintes définitives.

Le ton de ces surfaces témoins doit être identique à celui des échantillons choisis.

Il y aura autant de surfaces témoins à réaliser que de groupes de travaux différents, de produits utilisés, de matériaux à couvrir.

Les teintes et tons adoptés par le concepteur peuvent exiger l'emploi de couleurs fines, mélangées ou employées pures et ce, sans supplément, quelle que soit la peinture ou l'émulsion choisie.

#### *Aspect et coloration*

Les couleurs et aspects sont différenciés dans un même local entre les murs, les plafonds et les menuiseries.

Aucun supplément de prix n'est accepté pour l'emploi de coloris spéciaux ou de teintes fines.

Dans le but de faciliter la visualisation de l'avancement des travaux, chaque couche de peinture est de teinte différenciée.

Les couleurs des différents ouvrages sont déterminées par le Maître d'Œuvre à partir des palettes (5 au minimum) remises en début de chantier par l'entrepreneur du présent lot.

#### *Mise en œuvre*

Sont incluses dans la prestation toutes les sujétions de mise en œuvre.

Entente préalable avec les autres corps d'état, pour la parfaite exécution.

En fin de travaux, réaliser toutes retouches après le passage des divers corps d'état.

En fin d'application, tous les ouvrages seront essayés et les mises au point nécessaires seront effectuées, les frais correspondants incombant à l'entrepreneur.

L'application de ces prescriptions ne dégage en rien l'entrepreneur de ses responsabilités habituelles dans le cas où des désordres ultérieurs seraient constatés.

#### *Contrôle et réception des ouvrages*

La réception des ouvrages est exécutée conformément aux articles du DTU, les différentes surfaces doivent être identiques aux surfaces témoins en ce qui concerne :

- La présentation et le fini de surface, le degré de brillant, les coloris ;
- L'adhérence ;
- La souplesse ;
- La résistance aux agents physiques et chimiques ;
- La permanence de la coloration.

Lorsque ces conditions ne sont pas remplies, l'entrepreneur doit procéder, à ses frais, aux réfections nécessaires. Toutes les surfaces laissant apparaître des traces de pinceau sont obligatoirement refusées.

#### *Propreté du chantier*

L'entrepreneur du présent lot exécutera le nettoyage des locaux avant de débiter ses prestations, étant entendu que le nettoyage général de chantier sera assuré par chaque corps d'état.

La propreté des locaux est maintenue pendant toute la durée de la prestation. Les peintures finies, le nettoyage définitif du chantier sera à la charge du présent lot.

#### *Mode de métrés*

- Parois verticales : Surface réelle ;
- Plafonds : Surface réelle ;
- Menuiseries extérieures :
  - . châssis fixe (vitrage < à 3 m<sup>2</sup>) : les 2 faces x 1.10 ;
  - . châssis fixe (vitrage > à 3 m<sup>2</sup>) : les 2 faces - 1/3 du vitrage ;
  - . croisés (sans déduction de vitrage) : les 2 faces x 1.25 ;
  - . portes-fenêtres (sans déduction de vitrage) : les 2 faces x 1.15 ;
- Volets bois : Surface en tableaux x 2 faces x 1.20 ;
- Persiennes bois : Surface en tableaux x 2 faces x 1.50 ;
- Menuiseries intérieures bois :
  - . porte isoplane compris huisserie : les 2 faces x 1.30 ;
  - . porte pleine petits cadres : les 2 faces x 1.40 ;
  - . porte moulurées : les 2 faces x 1.50 ;
  - . plinthe bois : le ml x 0.15 ;
  - . lisses bois : le ml x 0.30.
- Menuiseries fers :
  - . garde-corps à barraudage droit : les 2 faces x 1.30 ;
  - . garde-coprs à barraudage stylisé : les 2 faces x 2 ;
  - . persiennes 4 vantaux : les 2 faces x 1.50 ;
  - . clôture grillagée : les 2 faces x 1.50 ;
  - . portes - portails : les 2 faces x 1.30 ;
  - . balcons et barraudage simple : surface en tableaux x 3 ;
  - . barraudages ouvragés : surface en tableaux x 4 ;
  - . barre d'appui : le ml x 0.15 ;
  - . rampe d'escalier : surface x 3.

#### **A.06 – Plans de recollement**

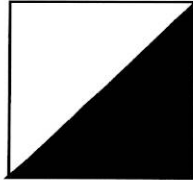
Les plans de recollement seront exécutés aux frais de l'entreprise et suivants les dispositions prévues au C.C.A.P (article 9.5).

Ces plans seront fournis en **trois exemplaires papier + disquette au format DWG et PDF**. Ils comprendront les différents P.V des matériaux utilisés, leurs fiches techniques et d'entretien ainsi que tous les plans nécessaires à l'entretien de l'ouvrage.

**CONSTRUCTION D'UN CLUB HOUSE**  
Stade du Bosquet - 13570 Barbentane

MAITRE D'OUVRAGE : **VILLE DE BARBENTANE**  
Le Cours  
13570 - BARBENTANE

MAITRE D'ŒUVRE :



**Pascal OLIGERI - Bénédicte RIFFARD**  
**Architectes D.P.L.G.**  
223 avenue du Mont Ventoux - 84450 Jonquerettes  
1210 chemin Grange des Roues - 84700 Sorgues  
Tél : 04.90.22.45.07 / 04.90.39.03.00  
Mail : pascal.oligeri @ free.fr

BUREAU DE CONTRÔLE :

**APAVE SUD EUROPE**  
Mme Marie AURY / Port. : 06.09.82.20.65  
60 Chemin des Fontanille - Eden Village  
CS 40084 - ZA Agroparc . Bât. 3  
Tel : 04.90.31.54.10 - Fax : 04.90.31.29.05  
Mail : marie.aury @ apave.com

COORDINATEUR S.P.S.

**E.P.S.I.**  
Monsieur J. GIANCATERINA  
485 Chemin des Gallicas - 26700 Pierrelatte  
Tel : 04.75.46.02.33 - Fax : 04.75.46.02.94  
Mail : epsi @ wanadoo.fr

DOSSIER

B - 12/18

**D.C.E.**

**D.Q.E**

C.C.T.P. - D.P.G.F.

**LOT N° 06**  
**PEINTURE**

LE MAITRE D'ŒUVRE

LE MAITRE D'OUVRAGE

								Ech :
	DIA	FAISA.	ESQ.	A.P.S	P.C	A.P.D	D.C.E	Date : 15/04/2019

**Modifications**

Date :	Objet :

	Désignation - TRANCHE FERME	Uté.	Qté	P.U Euros	P.T Euros
I	PEINTURES INTERIEURES				
1.1	<p><b>Peinture sur parois en plaque de plâtre</b>  <b>Type : Phase aqueuse</b></p> <p>Peinture type phase acqueuse sur parois revêtue de plaques de plâtre, y compris préparation du support, travaux comprenant :</p> <p>Propriétés :</p> <p>Aspect : Satiné</p> <p>Etat de finition : Travaux courants</p> <p>Préparation :</p> <p>Egrenage, époussetage ;</p> <p>Rebouchage ;</p> <p>Enduit non repassé ;</p> <p>Ponçage, époussetage.</p> <p>Couche d'impression</p> <p>Finition :</p> <p>Une couches de ROBBOL BL PRIMER et deux couches de RUBBOL BL SATURA des Ets SIKKENS ou similaire.</p> <p><b>Localisation</b>  <b>Sur l'ensemble des parois des locaux de l'extension</b></p>	m2	99,40		
2.1	<p><b>Peinture en plafonds</b>  <b>Type : Phase aqueuse</b></p> <p>Peinture type phase acqueuse sur faux plafond en plaque de plâtre, y compris préparation du support :</p> <p>Propriétés :</p> <p>Aspect : Satiné</p> <p>Etat de finition : Travaux courants</p> <p>Préparation :</p> <p>Nettoyage, dégraissage ;</p> <p>Une couche primaire d'accrochage de type ADERISOL ou similaire</p> <p>Finition :</p> <p>Deux couches de RUBBOL BL SATURA des Ets SIKKENS ou similaire.</p> <p><b>Localisation</b>  <b>Sur les plafonds en plaque de plâtre de la buvette et du local Ballons</b></p>	m2	12,50		
3.1	<p><b>Peinture sur menuiseries bois</b>  <b>Type : Phase aqueuse</b></p> <p>Peinture type phase acqueuse sur menuiserie bois, y compris préparation du support :</p> <p>Propriétés :</p> <p>Aspect : Satiné ;</p> <p>Préparation :</p> <p>. Brossage ;</p> <p>. Couche d'impression</p> <p>. Rebouchage</p> <p>. Enduit non repassé</p> <p>. Ponçage à sec.</p>	m2	29,70		

	Désignation	Uté.	Qté	P.U Euros	P.T Euros
	<p>Finition :</p> <p>Une couche de ROBBOL BL PRIMER et deux couches de RUBBOL BL SATURA des Ets SIKKENS ou similaire.</p> <p><b>Localisation</b></p> <p><b>Sur huisseries, portes, trappes et toutes menuiseries bois de tous les locaux de l'extension</b></p>				
4.1	<p><b>Peinture sur ouvrages métalliques intérieurs</b></p> <p><b>Type : Phase aqueuse</b></p> <p><b>Support : métaux ferreux</b></p> <p>Peinture type phase aqueuse sur métaux ferreux, y compris préparation du support :</p> <p><i>Propriétés :</i></p> <p>Aspect : Satiné</p> <p>Etat de finition : Type A</p> <p><i>Préparation :</i></p> <p>Nettoyage ;</p> <p>Dégraissage ;</p> <p>Grattage et piquage de la calamine ;</p> <p>Brossage des surfaces rouillées ;</p> <p>Si nécessaire, décapage par projection d'abrasif, dépoussiérage ;</p> <p>Couche primaire de laque antirouille à base de résine du type REDOX AK PRIMER des Ets. SIKKENS, ou similaire.</p> <p><i>Finition :</i></p> <p>Deux couches de peinture REDEOX AK FERROTOP de Ets. SIKKENS, ou similaire.</p> <p><b>Localisation</b></p> <p><b>. Peinture sur main-courantes de l'escalier intérieures (repère S 5)</b></p> <p><b>. Peinture sur Garde-corps intérieur du Bureau (repère S 6)</b></p>				
		m2	0,50		
		m2	5,00		
5.1	<p><b>Peinture sur tuyauteries et canalisations apparentes</b></p> <p><b>Type : Phase aqueuse</b></p> <p><b>Support : Cuivre ou acier</b></p> <p><i>Propriétés :</i></p> <p>Aspect : Satiné</p> <p><i>Etat de finition :</i></p> <p>Type B</p> <p><i>Préparation :</i></p> <p>Nettoyage, dégraissage ;</p> <p>. Sur zinc et acier galvanisé : application de liquide dérochant pour zinc et galvanisé ;</p> <p>. Sur aluminium et alliages légers : application de SOLUTION NT 330 ;</p> <p>. Sur cuivre et laiton : application d'acide oxalique dilué, rinçage soigné et essuyage.</p> <p><i>Finition :</i></p> <p>Une couche de IMPEROXYDE BLANC (antirouille inhibiteur) avec label NF Environnement des Ets UNIKALO ou similaire.</p> <p><b>Localisation</b></p> <p><b>Sur toutes les tuyauteries et canalisations apparentes dans les divers locaux de l'extension</b></p>	Ens.	1,00		

	Désignation	Uté.	Qté	P.U Euros	P.T Euros
II	DIVERS				
1.II	<p><b>Peinture antidérapante sur nez de marche et contre-marche</b></p> <p>° Peinture epoxy bi-composant de type antiglisse spécial marche des Ets Watco ou similaire.</p> <p>Préparation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Nettoyage et dégraissage du support</li> <li>. Brossage avec brosse métallique</li> </ul> <p>Couleur</p> <p>Couleur contrastée par rapport à la couleur du support (béton) type jaune vif ou autre.</p> <p>Finition :</p> <p>Deux couches sur une largeur de 50 mm sur giron et contremarche</p> <p><b>Localisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Au droit des nez de marches de l'escaliers extérieur de la terrasse</b></li> <li>. <b>Sur la première et dernière contre marche de la volée de l'escalier extérieur d'accès à la terrasse</b></li> </ul>	ml	9,80		
IV	NETTOYAGE				
1.IV	<p><b>Nettoyage de chantier</b></p> <p>Ces prestations concernent les travaux de nettoyage définitif de tous les locaux intérieurs avant livraison pour réception par le Maitre d'Ouvrage.</p> <p>Nettoyage complet comprenant : lavage, brossage ou époussetage de toute la vitrerie (deux faces) et miroiteries, de tous les plastrons des appareillages électriques et sanitaires, de tous les revêtements plastiques et textiles, sols et murs, de toutes les menuiseries avec leur quincaillerie ; des fermetures, et de l'intérieur des placards.</p> <p>Ces opérations seront effectuées avec tous outillages, à sec ou mouillé, avec ou sans produits détersifs pour nettoyage ménager courant (et ne présentant aucun risque de corrosion ou détérioration pour un quelconque ouvrage).</p> <p>Compris enlèvement de tous les déchets, gravois, et leurs évacuations aux décharges publiques. Les locaux nettoyés seront fermés définitivement jusqu'au jour de la réception.</p> <p>En cas de travaux exécutés après nettoyage par un corps d'état, le nouveau nettoyage sera exécuté aux frais de ce corps d'état par l'entrepreneur du présent lot.</p> <p><b>Localisation</b></p> <p><b>Dans tous les locaux de l'extension</b></p>	Ens.	1,00		

<b>MONTANT TOTAL H.T. - TRANCHE FERME :</b>	
---	--

T.V.A. 20 % :	
---------------	--

<b>MONTANT TOTAL T.T.C. - TRANCHE FERME :</b>	
---	--

**Nota** Le présent cadre de détail quantitatif étant communiqué à titre indicatif, il importe que l'entrepreneur en vérifie les quantités et la désignation. S'il ne formule aucune observation avant la remise de son offre, l'entrepreneur sera réputé avoir jugé les quantités suffisantes pour l'exécution complète et entière des ouvrages à réaliser et aucune réclamation postérieure ne sera prise en considération.



	Désignation - TRANCHE CONDITIONNELLE	Uté.	Qté	P.U Euros	P.T Euros
I	TRAVAUX SUR BATIMENT EXISTANT				
1.1	<p><b>Peinture en plafonds</b>  <b>Type : Phase aqueuse</b></p> <p>Peinture type phase acqueuse sur faux plafond en plaque de plâtre, y compris préparation du support ;  Propriétés :  Aspect : Satiné  Etat de finition : Travaux courants  Préparation :  Nettoyage, dégraissage ;  Une couche primaire d'accrochage de type ADERISOL ou similaire  Finition :  Deux couches de RUBBOL BL SATURA des Ets SIKKENS ou similaire.</p> <p><b>Localisation</b>  <b>Sur le plafond en plaque de plâtre de la douche du local Arbitre</b></p>	m2	3,00		
2.1	<p><b>Peinture sur cloisons, doublages ou murs anciens</b>  <b>Type : Phase aqueuse</b></p> <p><i>Propriétés :</i>  Aspect : Satiné  Qualité : Travaux courants  <i>Préparation :</i>  <b>Mise en état des subjectiles :</b>  . Ancien fonds de revêtements à la colle ou assimilés : grattage et lavage ;  . Ancien fonds de revêtements lessivables :  . Adhérents : lessivage pour repeindre, si nécessaire, ponçage des subjectiles brillants pour rendre la surface mate ;  . Non adhérents : grattage à vif ou décapage, rinçage.  . Ancien fonds de décors vernis ou cirés : lessivage à l'alcali pour enlèvement des couches de vernis ou de cire, ponçage ;  . Ancien revêtement plastiques ou revêtements muraux textiles : arrachage, ponçage ;  . Anciens papiers peints : détapissage, ponçage.  . Ancien fonds type peinture gouttelette ou enduit rugueux : ponçage et décapage ou enduit garnissant.  <i>Sur subjectiles mise à nu :</i>  . Peinture d'impression nourrissante et imperméable ;  . Rebouchage ;  . Enduit de ratissage ;  . Ponçage à sec  <i>Finition :</i>  Une couche de INOTEX IMPRESSION et deux couches de INOTEX SATIN des Ets SEIGNEURIE ou similaire avec écolabel européen (taux de COV &lt; 1g /1).  Le prix comprendra également dégrainage, traitement et pontage de fissures par bande + enduit.</p> <p><b>Localisation</b></p>	m2	387,60		

	Désignation	Uté.	Qté	P.U Euros	P.T Euros
	<b>Ensemble de toutes les parois des locaux existant du bâtiment vestiaire</b>				
3.1	<b>Peinture en plafonds</b> <b>Type : Phase aqueuse</b>  Peinture type phase acqueuse sur faux plafond en plaque de plâtre, y compris préparation du support : Propriétés : Aspect : Satiné Etat de finition : Travaux courants Préparation : Nettoyage, dégraissage ; Une couche primaire d'accrochage de type ADERISOL ou similaire Finition : Deux couches de RUBBOL BL SATURA des Ets SIKKENS ou similaire. <b>Localisation</b> <b>Sur l'ensemble des plafonds en plaques de plâtre des locaux du bâtiment existant</b>	m2	179,40		
4.1	<b>Peinture sur menuiseries bois</b> <b>Type : Phase aqueuse</b>  Peinture type phase acqueuse sur menuiserie bois, y compris préparation du support : Propriétés : Aspect : Satiné ; Préparation : . Brossage ; . Couche d'impression . Rebouchage . Enduit non repassé . Ponçage à sec. Finition : Une couche de ROBBOL BL PRIMER et deux couches de RUBBOL BL SATURA des Ets SIKKENS ou similaire. <b>Localisation</b> <b>Sur huisseries, portes, trappes et toutes menuiseries bois des locaux du bâtiment existant</b>	m2	83,50		
5.1	<b>Peinture sur tuyauteries et canalisations apparentes</b> <b>Type : Phase aqueuse</b> <b>Support : Cuivre ou acier</b>  Propriétés : Aspect : Satiné Etat de finition : Type B Préparation : Nettoyage, dégraissage ; . Sur zinc et acier galvanisé : application de liquide dérochant pour zinc et galvanisé ; . Sur aluminium et alliages légers : application de SOLUTION NT 330 ; . Sur cuivre et laiton : application d'acide oxalique dilué, rinçage soigné et essuyage.	Ens.	1,00		

	Désignation	Uté.	Qté	P.U Euros	P.T Euros
	<p><i>Finition :</i> Une couche de IMPEROXYDE BLANC (antirouille inhibiteur) avec label NF Environnement des Ets UNIKALO ou similaire.</p> <p><i>Localisation</i> <b>Sur toutes les tuyauteries et canalisations apparentes des locaux du bâtiment existant</b></p>				
II	<b>NETTOYAGE BATIMENT EXISTANT</b>				
1.II	<p><b>Nettoyage de chantier</b></p> <p>Ces prestations concernent les travaux de nettoyage définitif de tous les locaux intérieurs avant livraison pour réception par le Maitre d'Ouvrage. Nettoyage complet comprenant : lavage, brossage ou époussetage de toute la vitrerie (deux faces) et miroiteries, de tous les plastrons des appareillages électriques et sanitaires, de tous les revêtements plastiques et textiles, sols et murs, de toutes les menuiseries avec leur quincaillerie ; des fermetures, et de l'intérieur des placards. Ces opérations seront effectuées avec tous outillages, à sec ou mouillé, avec ou sans produits détersifs pour nettoyage ménager courant (et ne présentant aucun risque de corrosion ou détérioration pour un quelconque ouvrage). Compris enlèvement de tous les déchets, gravois, et leurs évacuations aux décharges publiques. Les locaux nettoyés seront fermés définitivement jusqu'au jour de la réception. En cas de travaux exécutés après nettoyage par un corps d'état, le nouveau nettoyage sera exécuté aux frais de ce corps d'état par l'entrepreneur du présent lot.</p> <p><i>Localisation</i> <b>Dans tous les locaux de l'extension et du bâtiment existant concernés par le chantier</b></p>	Ens.	1,00		

**MONTANT TOTAL H.T. - TRANCHE CONDITIONNELLE :**

**T.V.A. 20 % :**

**MONTANT TOTAL T.T.C. - TRANCHE CONDITIONNELLE :**

**Nota** Le présent cadre de détail quantitatif étant communiqué à titre indicatif, il importe que l'entrepreneur en vérifie les quantités et la désignation.  
S'il ne formule aucune observation avant la remise de son offre, l'entrepreneur sera réputé avoir jugé les quantités suffisantes pour l'exécution complète et entière des ouvrages à réaliser et aucune réclamation postérieure ne sera prise en considération.